

BÂLE, le 30.05.2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Compte d'exploitation prévoyance professionnelle 2021

Pax offre à ses entreprises clientes une grande sécurité dans la prévoyance professionnelle et poursuit sa politique d'excédents attractive.

En 2021 encore, Pax est apparue comme une partenaire fiable pour ses assurés. Comme c'était le cas l'année précédente, ceux-ci profitent en effet d'une politique d'excédents pérenne. Pax a ainsi attribué 10 millions de CHF au fonds d'excédents de la prévoyance professionnelle et distribué 4.1 millions de CHF aux assurés. Étant donné que la somme accumulée est supérieure à la somme prélevée, une participation fiable aux excédents sera également garantie à l'avenir. La capacité de risque de Pax a également augmenté. Ainsi, le taux du test suisse de solvabilité, qui se réfère à l'ensemble des activités d'assurance de Pax, est passé de 191 à 201 pour cent au début de 2022 et dépasse nettement les exigences minimales de 100 pour cent. Avec ces résultats, Pax apparaît comme une partenaire forte qui offre une grande sécurité financière.

Engagement pour les intérêts financiers des assurés

En tant que société coopérative, Pax s'engage exclusivement à protéger les intérêts des assurés qui sont en même temps sociétaires. Les bénéfices restent dans l'entreprise, ce dont profitent les assurés sous forme d'une participation stable à l'excédent. Ainsi, les 10 millions de CHF attribués au fonds d'excédents en 2021 correspondent à une augmentation de 4 millions de CHF par rapport à l'année précédente. Dans le même temps, les assurés bénéficient de distributions plus importantes d'un montant de 4.1 millions de CHF (année précédente: 3.5 millions de CHF). Les attributions ayant été supérieures aux prélèvements, le volume du fonds d'excédents a augmenté d'environ 28 pour cent pour atteindre 27.1 millions de CHF. L'attribution au fonds d'excédents permet d'atteindre un taux de versement des revenus de 93.4 pour cent en faveur des assurés. La legal quote exigée de 90 pour cent a ainsi une fois de plus été plus que respectée.

Financièrement solide

Pour l'exercice 2021, Pax peut présenter une performance financière convaincante dans le domaine de la prévoyance professionnelle. Elle a augmenté son bénéfice à 7.3 millions de CHF (année précédente : 5.8 millions de CHF) et a progressé de 5.3 millions de CHF pour atteindre 61.5 millions de CHF de fonds propres. Pax offre ainsi à ses assurés une importante sécurité financière dans la prévoyance professionnelle.

Nouvelles affaires et évolution du volume de primes

Les nouvelles affaires portent sur 5.9 millions de CHF ce qui est inférieur aux 6.2 millions de CHF de l'année précédente. Sont en cause, d'une part, les incertitudes liées à la pandémie de Covid qui ont entraîné une diminution des appels d'offres pour 2021. D'autre part, cela reflète également la stratégie qui, compte tenu de conditions réglementaires ne correspondant plus à la réalité économique, gère la croissance de manière sélective. Cela permet de garantir la rentabilité du portefeuille dans l'intérêt des assurés.

La progression modérée des nouvelles affaires, le recul des primes uniques qui en a découlé ainsi que des baisses de primes résultant de résiliations de contrats ont entraîné une diminution des primes brutes de deux pour cent pour atteindre 436 millions de CHF.

Besoin urgent de réforme dans la prévoyance professionnelle

La réforme de la prévoyance professionnelle devient de plus en plus urgente, les conditions-cadres devenant de plus en plus difficiles depuis plusieurs années. Parmi elles, il y a notamment l'augmentation de l'espérance de vie de la population qui entraîne un versement des rentes plus long, mais aussi le contexte des taux d'intérêt qui se maintient à un niveau bas. Compte tenu de cette évolution, le taux de conversion de 6.8 pour cent est trop élevé et constitue une promesse de rentes qui ne peut plus être tenue.

Cela entraîne une redistribution des assurés actifs vers les bénéficiaires de rentes qui n'est pas prévue dans le système de la prévoyance professionnelle. Pour restreindre ce financement croisé et assurer une prévoyance vieillesse viable, des réformes s'imposent urgemment. Le législateur l'a reconnu et est en train de mettre en place un paquet de réformes.

Introduction du nouveau modèle de taux de conversion

Afin de limiter la redistribution des assurés actifs vers les bénéficiaires de rentes, Pax a introduit un nouveau modèle de taux de conversion. Tout comme d'autres prestataires de prévoyance, Pax revoit le taux de conversion pour les rentes futures à la baisse, tout en empruntant son propre chemin pour pouvoir garantir les baisses de la façon la plus équilibrée possible et en tenant compte des intérêts de tous les assurés. Avec le nouveau modèle, Pax prend toujours en compte, pour calculer la rente de vieillesse, l'avoir de vieillesse obligatoire et l'avoir de vieillesse surobligatoire contrairement à ce qui est pratiqué habituellement sur le marché. Il en résulte qu'il est toujours profitable d'épargner dans la partie surobligatoire. Vient s'y ajouter que les assurés actifs bénéficient d'une meilleure rémunération de leur avoir de vieillesse surobligatoire grâce à la réduction de la redistribution étant donné qu'une partie plus importante du rendement de la fortune peut leur être distribuée. Des détails concernant le nouveau modèle de taux de conversion figurent sur [le site Web de Pax](#).

Pax DuoStar - solution de prévoyance d'un nouveau genre

Compte tenu du besoin de réforme dans la prévoyance professionnelle, l'expertise des assureurs-vie est également sollicitée pour développer des solutions qui garantissent une prévoyance vieillesse attrayante, mais également fiable. Avec Pax DuoStar, Pax propose depuis avril 2021 un modèle d'un nouveau genre dans la prévoyance professionnelle qui combine les avantages de l'assurance complète et ceux de

l'assurance semi-autonome. Désormais, les entreprises clientes profiteront de la garantie liée aux chances de rendement dans une seule et unique solution. Pax DuoStar s'adresse aux entreprises cherchant une solution de prévoyance sûre sans renoncer entièrement à des chances de rendement plus élevées.

[Le compte d'exploitation prévoyance professionnelle 2021](#) se trouve sur le site Web de Pax dans le centre de téléchargements.

Contact pour les médias

Andreas Kiry
Responsable Communication d'entreprise
Pax, Société suisse d'assurance sur la vie SA
Aeschenplatz 13
Case postale
4002 Bâle
andreas.kiry@pax.ch
Tél. +41 61 277 62 91

Vous trouverez de plus amples informations sur le Pax Holding sous www.pax.ch/fr/concernant-pax

À propos de Pax

La Pax, Société suisse d'assurance sur la vie SA, est organisée sous l'égide coopérative du Pax Holding (société coopérative) et propose des solutions sur mesure dans les domaines de la prévoyance privée et professionnelle. Les clients de Pax sont également ses sociétaires. Ils bénéficient d'une gestion des affaires durable et participent à la réussite financière de l'entreprise. Crédible, prévoyante et directe – c'est ainsi que Pax conçoit sa relation avec ses clients, partenaires et collaborateurs

Déclarations tournées vers l'avenir

Le présent communiqué de presse contient des déclarations tournées vers l'avenir qui reflètent les points de vue actuels du management. Les résultats réels à venir peuvent être fortement différents, notamment en raison de facteurs tels que le contexte commercial, la demande de produits du groupe Pax, l'évolution des lois et règlements, les fluctuations monétaires ainsi que les évolutions sur les marchés financiers (énumération non exhaustive). Les déclarations concernant la croissance ne constituent aucun pronostic quant aux bénéfices et ne doivent pas être considérées comme garantie que les résultats futurs atteindront ou dépasseront les chiffres publiés ici. Les sociétés du groupe Pax ne s'engagent pas à actualiser les déclarations faites ici sur la base de nouveaux événements ou pour d'autres raisons.